



Le Grain d'Sel est un journal d'information collaboratif destiné aux habitants de l'île-de-Ré. L'objectif est de partager l'information et d'initier réflexions et échanges. **Une idée de sujet ? Contactez la rédaction par courrier ou par mail : associationlegraindesel@gmail.com**



PAROLE DE CHIEN

États d'âme...

Bonjour, je m'appelle Clarke et je niche au Gillieux, quartier de la Pyramide. Moins chic qu'au centre du village mais avec un grand jardin appelé « l'aire de loisirs ». Je voudrais vous parler de ma vie de chien avec ses joies et ses peines. En ce moment, je suis très préoccupé par le changement de mes promenades. En effet, à cause des travaux, je ne peux plus aller me baigner à la Conche (ils cassent les blockhaus) ni au canot de sauvetage (ils refont la digue) ni aller au jardin à patte, la rue est interdite, même aux animaux ! Quant à courir le lapin en face du camping de la Plage, terminé ! Ils font un parking ! Je suis en pleine dépression et devant mon désarroi, ma maîtresse m'a dit de ne pas m'inquiéter car tout cela n'était que provisoire... Ça me fait une belle patte ! Heureusement, le dimanche mon maître m'emmène à la chasse et je peux enfin gambader tout mon saoul dans les marais et dans la boue. Je rentre ensuite à la maison tout sale, épuisé, la langue pendante et le poil plein de « boulettes » que ma maîtresse mettra une heure à enlever. Et là, je peux m'endormir serein, en rêvant à cette jolie femelle que j'ai croisée hier au Phare. Le Phare, je vous en parlerai une prochaine fois.



POURQUOI UN JOURNAL COLLABORATIF ?

« Le Grain d'Sel » est un journal d'information et d'opinion d'intérêt local qui s'intéresse à la vie sociale et économique de Saint-Clément et qui s'interroge sur les enjeux futurs concernant notre commune. Nous sommes attachés au développement de Saint-Clément-des-Baleines, dans le respect de sa spécificité, de son environnement et de sa qualité de vie. Vous trouverez dans ce journal des sujets d'actualité, une réflexion sur les projets en cours ou à venir, un portrait de villageois, des rubriques insolites comme « parole de chien », des conseils pratiques. Nous suivons également la vie des associations. Le journal se veut collaboratif et laissera à ce titre la parole à ceux qui voudront aborder des sujets d'intérêt partagé. Il est élaboré et publié dans le cadre plus général d'une association dénommée : « Association Grain de Sel ». Une réunion publique aura lieu Vendredi 27 janvier à 18 heures salle du Clos de la Mairie, pour ceux qui souhaiteraient soutenir l'association et participer à cette formidable aventure. Bonne lecture ! **L.B.**



ILS LE DISENT...

Votre avis sur le projet du Moulin Rouge

Le projet du Moulin Rouge, comme vous le savez est un des projets majeurs de Saint-Clément-des-Baleines. Votre avis sur ce projet nous intéresse. Répondez à ces deux questions, nous publierons votre réponse dans le prochain journal.

- 1 - Que pensez vous de ce projet ? ① un enjeu décisif. ② pourquoi pas. ③ ça ne m'intéresse pas.
- 2 - Pensez vous être suffisamment informé ? ④ oui complètement. ⑤ plus d'info ne serait pas du luxe.

Pour répondre à ces questions, écrivez nous à : associationlegraindesel@gmail.com





L'AMÉNAGEMENT DE LA POINTE DU PHARE : PARI GAGNANT ?

Divers intérêts sont en jeu dans ce dossier. Le département qui veut finaliser ce projet datant de plus de 20 ans ; les associations environnementales qui craignent un déferlement de touristes supplémentaires ; les commerçants du Phare qui souhaitent cet aménagement même s'ils ne sont pas tous d'accord sur l'emplacement du parking (trop loin) ; les riverains qui voient dans ce parking (trop près) une source de nuisance pour leur tranquillité ; la municipalité qui est spectatrice d'un projet sur lequel elle n'a aucune prise et les touristes à qui l'on vend le phare comme une image d'Épinal. Mais quelle déception en arrivant sur le site : parking dégradé et insuffisant, stationnement et circulation anarchiques, insécurité totale pour les piétons, peu d'aménagement de confort, zone commerciale inesthétique avec des voies complètement défoncées... Bienvenue au Phare des Baleines !

Où en sommes nous actuellement ? Depuis deux mois, la situation a évolué. Le département a commencé les travaux ; l'APSSC a fait un recours ; les riverains attendent pour voir ; les commerçants sont optimistes mais sans plus ; la municipalité compte les points et les touristes attendent le Graal. Rendez-vous dans un an pour faire le point sur ce projet qui finira peut-être un jour par devenir réalité. **L.B.**

ndlr : rappelons qu'un recours sur le fond est engagé contre le département par l'APSSC (l'Association pour la protection des sites de Saint-Clément)



LE COIN DU JARDINIER...

Quelques règles de base pour les novices : on sème en lune montante et on plante en lune descendante. Sachez associer les espèces potagères. Certaines plantes ne s'apprécient pas. Exemple : la carotte et la betterave, le poireau et le haricot, la laitue et le céleri... Faites tourner les cultures. Ne cultivez pas 2 années de suite au même emplacement des plantes de la même famille. Les légumes sont classés en 4 catégories selon la partie que l'on consomme : racines, feuilles, fleurs et fruits. Lorsque vous préparez le sol, préférez les engrais naturels qui apportent azote, phosphore et potasse. N'hésitez pas à demander conseil aux plus expérimentés qui se feront un plaisir de partager avec vous leur savoir-faire. **Matesi**

QUELLE ISSUE POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX À SAINT CLÉMENT ?



L'État a finalement gagné son recours en référé contre le Moulin Rouge. Rappelons que ce permis, délivré par la Mairie, concernait la construction d'une salle des fêtes et des locaux commerciaux. Il faudra donc attendre les travaux du PAPI 2 et les cartes d'aléa du PPRL. Mais malgré toutes ces « déconvenues », il ne faut pas baisser les bras. Le Moulin Rouge finira par sortir de terre même s'il faut rajouter des pages au calendrier ! En attendant, peut-être faut-il s'orienter vers une politique de « petit pas » en se servant du foncier existant : utilisation des « dents creuses », préemption, incitation à la location « à l'année », autoriser des étages dans les zones UB(R+1) dans le respect de l'identité paysagère des villages. Une politique de logement demande une vision à long terme et... de la patience ! **Emgé**



Jeune, ancien ? Vous connaissez quelqu'un dont le parcours est lié à la mémoire ou à la vie du village ?
N'hésitez pas à nous suggérer des noms, nous nous ferons un plaisir d'en dresser le portrait.

Contactez la rédaction : associationlegraindesel@gmail.com

FRANCK, UN HOMME QUI À L'ÉLÉGANCE DU CŒUR...

Portrait de Franck Amelin



Franck est né le 23 novembre 1929, fils d'Eugène Amelin et Clémence Caillaud. Il a fait sa scolarité à l'école communale d'Ars avant de partir à 11 ans comme domestique au Grivaud à Saint-Clément, chez Gabriel Penaud. Son travail d'employé agricole consistait à conduire les bœufs et les chevaux pour travailler la terre. Il vivait chez ses patrons où il était nourri et logé jusqu'à son départ pour le service militaire qui l'a conduit à Toulon, Dakar, puis Abidjan et enfin Bobo-Dioulasso en Haute-Volta (actuel Burkina Fasso) où il conduisait les camions pour le ravitaillement en eau des officiers. Après 18 mois de service, il revient à Saint-Clément et se marie en 1951 avec Marie Massé dite «Malou» qu'il avait rencontrée un peu avant son départ. Il reprend son travail d'agriculteur sur les terres de son beau-père, peu à peu achète ses propres terres et en cultive d'autres en fermage. Notamment un terrain au lieu-dit « l'anguille » qui appartenait à Pierre Giraudeau et devenu, depuis, une partie du lotissement de la Mardelle.

Franck a 2 enfants avec Marie, Christian et Martine, qui travaillent et vivent toujours à Saint-Clément. Après le décès accidentel de sa femme en 1975, il s'investit dans son travail et l'éducation de ses enfants.

Franck cultive la pomme de terre, le blé et la vigne. Il exploite parallèlement des marais salants, sa véritable passion. Dans les années 60, il achète son premier tracteur pour la vigne, un « Deutz » pour soulager Bijou le cheval de l'exploitation. Plus tard, un autre tracteur viendra, plus puissant, pour la culture, un « Zétor ».

En retraite depuis 1994, Franck continue d'exploiter ses marais salants au titre de « parcelles de subsistance » et participe à quelques voyages avec le club du village : Espagne, Canada...

Il adore danser, notamment la valse. Depuis ses 80 ans, il mène une vie plus tranquille, la vieillesse amenant quelques douleurs. Actuellement, il jardine encore un peu. Mais pas une journée sans une balade

dans son village du Gillieux et surtout jusqu'à la Côte où il peut contempler la mer, lui, le fils de la terre.

Lorsqu'on lui parle de son village, il évoque l'époque où les paysans aménageaient leurs dépendances (écuries, chais) pour les louer aux vacanciers et ainsi améliorer l'ordinaire et acquérir plus de confort. Depuis, une partie de ces dépendances a été vendue aux estivants en quête de villégiature.

À la question es-tu heureux aujourd'hui ? Il répond « oui » pudiquement en regrettant de n'avoir plus qu'un seul copain « de sa classe », Claude, qui habite aussi, encore, à Saint-Clément.

Voilà quelques lignes sur Franck, un homme qui a l'élégance de ceux qui parlent peu mais qui s'expriment avec le cœur. **L.B.**





LES EXTENSIONS DE GARANTIE : UNE NÉCESSITÉ OU UN ATTRAPE-GOGO ?



PREMIÈRE ÉTAPE DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLUI APRÈS LE DIAGNOSTIC : LE PADD

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) détermine les orientations prises pour les 15 prochaines années sur le territoire de l'île-de-Ré dans des domaines aussi divers que les équipements, l'habitat, l'environnement, le transport, l'agriculture, le littoral, le tourisme et l'économie. Le président de la CDC, Lionel Quillet, a souhaité instaurer une concertation la plus large possible. Les acteurs locaux que sont les associations et l'ensemble des élus étaient invités à venir participer aux ateliers thématiques qui se sont déroulés au mois d'octobre 2016 dans les locaux de la CDC.

Le 8 décembre, Lionel Quillet a organisé une restitution de ces ateliers. Toutes les propositions débattues lors des réunions ont été reprises. Il est à noter qu'à cette occasion, une association de Saint-Clément, l'AVSCB (Association pour la Valorisation de Saint-Clément-des-Baleines), a été citée pour le sérieux et l'ampleur de son travail. Qu'advient-il de ces propositions ? Toutes ne seront évidemment pas conservées. Il y aura des choix à faire en fonction de la stratégie, des enjeux et de la légalité des propositions. L'important est que les rétais se soient exprimés afin de donner une impulsion et des éléments de réflexion pour les décideurs. Le PADD doit être débattu et adopté par le conseil communautaire avant le 27 mars 2017. L.B.

Lorsque vous achetez un bien mobilier, qui peut aller du fer à repasser à la voiture dernier cri en passant par la télé grand écran, il est pratiquement certain que le vendeur va vous proposer une extension de garantie. Ce qu'il faut savoir c'est que, quelque soit le bien, il existe une garantie légale due par le fabricant. À vous de questionner le vendeur sur l'étendue et la durée de cette garantie. Soyez attentif également au montant exigé pour couvrir ce risque. En effet, il y a peu d'intérêt à contracter une extension de garantie de 3 ans à 20 euros si votre fer à repasser coûte 100 euros avec une garantie légale de 2 ans. Faites attention aux inévitables exclusions dans ce type de contrat. La plupart du temps l'exclusion portera sur les pièces les plus exposées à l'usure. Sachez enfin que lorsqu'il vous vend une extension de garantie, le vendeur ne vous vend... rien, si ce n'est un risque éventuel qui a peu de chance de se réaliser. **Matesi**

L'HUMEUR DU CYCLISTE



Le Cycliste aime bien quand il voit ...

... Le parking qui sort de terre près du phare des Baleines !

Le site le plus touristique de l'île va pouvoir enfin accueillir dignement ses visiteurs. Ceux qui voudront monter au phare, prendre un verre, acheter quelques souvenirs ou admirer l'océan ne seront plus obligés de patauger dans la gadoue, s'agacer à chercher une hypothétique place de stationnement ou pire... risquer à tout instant de renverser un enfant.

Évidemment, rien n'est parfait. On pourra regretter qu'un terrain plus proche n'ait pas été trouvé pour éviter la destruction d'une prairie naturelle. Mais il fallait bien faire quelque chose. C'est bientôt fait !

Le Cycliste n'aime pas quand il voit ...

... Des palmiers à Saint-Clément !

Quelle idée a bien pu germer dans la tête des payagistes des Bretaudes lorsqu'ils ont aménagé ce « quartier ». La liste des arbres « bien de chez nous » est pourtant riche. Tamaris ou chênes verts par exemple. Mais des palmiers ! Le Cycliste mécontent n'est, d'ailleurs, pas persuadé que les vacanciers viennent ici pour rêver de la Côte-d'Azur. Ne serait-ce pas plutôt le charme pittoresque et authentique des villages qui les attirent ? À force de vouloir ressembler aux autres, on finit par oublier ce que l'on est vraiment... et on fait fuir ceux que l'on cherche à attirer !

Le Cycliste content ou pas content (ça dépend des jours !)



Ce journal est diffusé gratuitement par voie électronique ou déposé dans votre boîte-aux-lettres.

Le Grain de Sel : 550, rue du Chaume, 17590. Saint-Clément-des-Baleines. mail : associationlegraindesel@gmail.com
Directrice de la publication : Lina Besnier. Rédacteurs en chef : Lina Besnier et Emgé. Rédacteurs : Lina Besnier, Matesi, Emgé, Le Cycliste. ©design : dezellecreation 2016. Imprimeur : Exaprint